



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : NANTES

Établissement : Université d'Angers

Demande n° S3LP120002204

Dénomination nationale : Industrie agro-alimentaire, alimentation

Spécialité : Méthodes de management intégré qualité/sécurité/environnement

Présentation de la spécialité

La licence, ouverte en 2001, forme des collaborateurs capables d'identifier les limites des systèmes, d'analyser les différents processus dans une entreprise et la façon dont ils sont pilotés, d'analyser la cohérence du déploiement de la politique « qualité » sans avoir à la définir, à analyser l'efficacité des processus et à établir les priorités d'améliorations, à appliquer les méthodes et outils du management de la qualité.

Les métiers visés sont ceux d'assistant qualité pour les plus grandes entreprises, comme dans l'agro-alimentaire, de responsable qualité dans les très petites entreprises, la vitiviniculture, la restauration collective, les laboratoires, l'environnement. La formation, localisée à Angers, est portée par l'IUT d'Angers-Cholet, en partenariat avec le groupe « AFNOR Certification ».

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	28
Taux de réussite	97 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	8 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	91 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	80 %
Pourcentage de diplômés en emploi : 3 enquêtes nationales 3 enquêtes à de l'établissement	de 67 à 100 % de 63 à 91 %

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Cette licence est bien implantée dans le tissu économique régional. Les partenariats mis en œuvre sont nombreux et les relations avec les milieux professionnels très étoffées : intervention dans la formation du groupe AFNOR, de la mutualité sociale agricole, de la caisse primaire d'assurance maladie, adhésion au mouvement français « Qualité et management », du club « Qualité » de la chambre de commerce et d'industrie d'Angers.

La formation est adaptée à l'alternance. Si elle compte quelques inscrits en formation continue, aucun n'est cependant, et ceci malgré l'ancienneté de la licence, en contrat de professionnalisation ou en apprentissage.



La part des enseignants universitaires dans la formation est par ailleurs très insuffisante : absence totale d'enseignants-chercheurs, très faible présence d'autres enseignants de l'établissement, absence d'enseignement du responsable dans la formation.

Le comité de pilotage fonctionne selon une composition et des règles analogues à celles d'un conseil de perfectionnement pour partager les tâches et les rôles des parties prenantes dans une optique d'efficacité. D'anciens élèves sont associés au pilotage de la formation. La fréquence des réunions du comité est cependant faible.

Par ailleurs, aucun dispositif particulier n'a été mis en place pour attirer des publics d'origines diverses, notamment de L2, malgré les recommandations émises lors du dernier renouvellement.

L'insertion professionnelle semble correcte au regard aux informations délivrées, mais les taux de réponses sont particulièrement faibles, l'actualisation des données insuffisante et les résultats en baisse au niveau des données locales.

- Points forts :
 - Les partenariats professionnels.
 - Les modalités de fonctionnement du comité de pilotage.

- Points faibles :
 - L'absence de public en contrat de professionnalisation ou en apprentissage.
 - La très faible présence des enseignants de l'université.
 - L'insuffisante qualité de l'information sur l'insertion.
 - L'absence de dispositifs d'intégration de publics d'origines diverses.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait d'améliorer la qualité de l'information sur l'insertion professionnelle et sur les poursuites d'études pour disposer d'éléments fiables de suivi des cohortes, pour identifier les tendances et les évolutions des parcours, afin qu'ils soient analysés en comité de pilotage et que soient réalisés des ajustements.

Il devrait être également accru très sensiblement la part des enseignants (en y incluant des enseignants-chercheurs et le responsable de la formation) dans les enseignements dispensés. Un rééquilibrage entre les différentes parties prenantes de la formation est en effet souhaitable pour faire jouer les synergies résultant de la diversité des compétences. La mise en place de contrats de professionnalisation ou en apprentissage pourrait également être l'occasion d'impulser une nouvelle dynamique à la formation. Un travail de formalisation des partenariats professionnels pourrait également être produit.

Il conviendrait enfin de mener, sous l'impulsion de l'établissement, un travail d'information, voire de mise en place des projets personnels et professionnels et de modules de préparation aux licences professionnelles en cursus de licences générales, pour faciliter l'intégration de ce type de public.